

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de LES-TROIS-
CHATEAUX

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 039 378 26 00001

Déposé le : **18/01/2026**

Demandeur : **Monsieur CURTIL Yannick**

Nature des travaux : **Modification de l'aspect extérieur**

Sur un terrain sis à : **47 Rue du Centre - Cessia à LES-TROIS-CHATEAUX (39160)**

Références cadastrales : **378 484 A 129, 378 484 A 130**

DESTINATAIRE

Monsieur CURTIL Yannick

101 rue du centre

39160 LES TROIS CHATEAUX

(ANCIENNEMENT ST JEAN D ETREUX)

**OBJET : CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION À UNE
DÉCLARATION PRÉALABLE DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM
DE LA COMMUNE**

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur CURTIL Yannick enregistrée sous le numéro DP 039 378 26 00001 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 18/02/2026.

En cas de travaux de démolition : conformément à l'article R.452-1 du code de l'urbanisme, les travaux ne peuvent être entrepris avant quinze jours après la date d'autorisation.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à LES-TROIS-CHATEAUX, le 17/02/2026

Le Maire,

JOUVENCEAU Romain



INFORMATIONS À LIRE ATTENTIVEMENT

DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise **sans préjudice du droit des tiers** (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.

